



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le JEUDI 20 JUIN 2024 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

Validation Procès-Verbal de la séance du 23 Mai 2024

-ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE MAITRISE D'ŒUVRE ENERGIES RENOUVELABLES
PHOTOVOLTAÏQUE

-DEMANDE ACHAT LOGEMENT AVEYRON HABITAT

-DEVIS VOIERIE 2024

-POINT SUR PROJET AMENAGEMENT LOGEMENTS PRESBYTERE BETEILLE

-POINT SUR VERIFICATION DES BORNES INCENDIE

-PLANNING TENUE BUREAU DE VOTE

-ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024

-Divers